



L'élevage des poulets est un travail de précision

Marcel et Corinne Gygax dirigent une exploitation d'engraissement de poulets dans l'Emmental. Le couple explique les enjeux de son activité et ce qui le fascine tant chez les animaux.

Marcel Gygax lève les ouvertures menant à l'aire à climat extérieur. Il a revêtu un manteau et chaussé des bottes qu'il ne porte qu'ici : dans le poulailler, l'hygiène est capitale. Petit à petit, les poulets de chair redressent la tête et franchissent les ouvertures en trotinant. Au bout de 30 jours, leur plumage n'est pas encore tout à fait formé, raison pour laquelle leurs pattes semblent trop longues par rapport au reste du corps. Certains gambadent dans tous les sens, tandis que d'autres grattent et picorent dans la litière ou s'y allongent sans attendre.

La complexité des trois premiers jours

Il y a de cela un mois, des poussins d'un jour sont arrivés sur l'exploitation. Les Gygax avaient chauffé le poulailler à 34 degrés et clôturé la zone entre les mangeoires en son milieu. C'est là qu'il fait le plus chaud, et les poussins n'ont pas encore besoin de beaucoup de place. Pour préserver l'environnement, les Gygax utilisent un chauffage à énergie solaire et à bois.

« Les trois premiers jours sont les plus complexes, explique Corinne Gygax. Nous passons beaucoup de temps au poulailler, regardons comment les animaux se comportent, les encourageons à manger et à boire pour prendre des forces. » Il faut aussi que la température et la qualité de l'air soient bonnes.

Le besoin de surveiller les poulets diminue à mesure qu'ils grandissent. En temps normal, deux rondes par jour suffisent pour contrôler les animaux, l'eau, la nourriture et la température dans le poulailler. « Mais je ne me contente pas de traverser », souligne Marcel Gygax, « je les observe. Parfois, il m'arrive de m'asseoir et de leur parler, de les caresser. Certains sont plus curieux que d'autres et viennent tout de suite me voir. » L'aviculteur attache beaucoup d'importance au bien-être de ses animaux.

La dernière administration d'antibiotiques remonte à six ans

Avec le temps, les animaux occupent de plus en plus l'espace à disposition. « Ils ont assez de place, même s'il leur arrive souvent de se regrouper et se coucher les uns contre les autres », explique Corinne Gygax. À partir du 22^e jour, lorsque la température atteint au moins 13 degrés dehors, le couple lève les ouvertures menant à l'aire à climat extérieur. Au bout de 29 jours, les poulets peuvent déjà sortir par une température de 8 degrés. L'aire à climat extérieur est un parcours toituré, grillagé et recouvert de litière.

Après 36 jours, une fois qu'ils ont atteint un poids moyen de deux kilos, les animaux partent à l'abattoir. Les Gygax font de l'ordre, enlèvent les fientes, récurent le poulailler et l'aire à climat extérieur qu'ils nettoient ensuite à fond avec un nettoyeur haute-pression. L'opération dure trois jours environ. Après avoir séché et désinfecté les installations, ils remettent de la litière, augmentent la température, préparent les dispositifs pour la nourriture et l'eau, et



Chez les Gygax, les poulets de chair bénéficient d'une aire à climat extérieure, comme d'ailleurs 97 % de leurs congénères en Suisse.

Portrait de l'exploitation

2 x 4000 poulets de chair, SST
Exploitation d'herbage avec des vaches allaitantes
Grandes cultures et sylviculture
Abeilles, arbres fruitiers haute tige
Couple de chefs d'exploitation, parents auxiliaires

installent les perchoirs. Ce travail est l'une des conditions pour participer au programme de bien-être animal « Système de stabulation particulièrement respectueux des animaux » (SST), dont Corinne et Marcel Gygax sont très satisfaits.

« Le programme SST nous permet de garantir une production préservant à la fois les animaux, l'économie et les ressources, explique Marcel. Nos poulets ne tombent jamais malades. » La dernière administration d'antibiotiques remonte à six ans. « De plus, nous pouvons faire sortir les animaux même quand il pleut, et ils sont protégés des renards et des rapaces. Le grillage fait qu'ils ne peuvent pas entrer en contact avec des animaux sauvages. Nous pourrions donc les laisser sortir même en cas de grippe aviaire, lorsque les volailles doivent rester à l'intérieur. » La Confédération alloue des contributions aux éleveurs participant au programme SST pour rémunérer le travail et l'entretien supplémentaires. En Suisse, 97 % des poulets bénéficient de ce programme. Dans le cadre du programme « Sorties régulières en plein air », les animaux ont en plus accès à un pâturage.

La récompense de plusieurs années d'expérience

Voilà 25 ans que les Gygax engraisent les poulets avec trois mélanges de nourriture différents en fonction de la phase de croissance des animaux. Ainsi, ils améliorent l'efficacité des substances nutritives. « De nos jours, les consommateurs ont des attentes très élevées quant au bien-être et à la santé des animaux. L'élevage des poulets est devenu plus exigeant et complexe », explique Marcel Gygax. À l'entendre, rien ne vaut l'expérience. « Quand je me rends au poulailler, je discerne si les animaux vont bien et si le climat leur convient, raconte-t-il. Un ordinateur ne peut pas encore comprendre ces relations si complexes. » Et ce même si des solutions de pointe permettent de doser l'eau et la nourriture ou de contrôler la

température et le climat du poulailler. Les animaux et leurs besoins rythment les journées des Gygax. Ils adaptent les conditions du poulailler à la météo et à la température, ou bien laissent sortir les bêtes. « L'élevage des poulets est un travail de précision », affirme Marcel.

La fascination du couple est palpable. « Nous accompagnons les animaux pendant toute leur vie, nous suivons leur développement, nous nous occupons d'eux », explique Corinne Gygax. Et son mari de conclure : « Ils ont une vie courte, mais belle. Ils ne manquent de rien et n'ont pas de peur à avoir face aux renards ou aux rapaces. Nous produisons ainsi une denrée durable et demandée, que nous apprécions beaucoup nous aussi. »



Si la lumière du jour est une norme de la législation sur la protection des animaux, les zones en hauteur sont une obligation du programme de bien-être animal SST.